



## **Règlement du jeu - Grand Concours de Moustache**

**Samedi 30 Novembre 2024**

### ARTICLE 1 – Objet du concours

Dans le cadre de la réouverture de la maison natale de l'écrivain-voyageur-académicien rochefortais Pierre Loti au printemps 2025 et en lien avec l'Opération Movember contre le cancer de la prostate, la Ville de Rochefort organise un jeu-concours gratuit afin d'élire les plus belles moustaches réelles ou confectionnées.

### ARTICLE 2 – Participants

Le jeu est ouvert à toute personne majeure ou mineure sous réserve d'acceptation de ce règlement par son/ses représentants légal/aux et domiciliée à titre habituel et permanent en France.

### ARTICLE 3 – Dates

Le concours se déroule le samedi 30 novembre 2024 entre 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 au Musée Hèbre à Rochefort. La remise des prix aura lieu le samedi 14 décembre à 19h00 au Musée Hèbre après délibération du jury, composé de barbiers, d'élus et d'habitants de Rochefort.

### ARTICLE 4 – Modalités de participation

Pour participer à ce jeu, il suffit de se présenter le samedi 30 novembre au Musée Hèbre (63 Av. Charles de Gaulle, 17300 Rochefort) entre 10h00-12h00 et 14h00-17h00 pour se faire inscrire et photographier avec sa moustache. Le soin et la créativité apportés à la tenue vestimentaire (costumes, déguisements, accessoires divers...) seront également pris en compte lors du jury de sélection.

4 catégories de moustaches seront récompensées :

- La plus belle moustache factice (création originale) réalisée par un adulte
- La plus belle moustache factice (création originale) réalisée par un enfant
- La plus belle moustache « guidon » (moustache de Pierre Loti)
- La plus belle moustache (autre que style « guidon »)

### ARTICLE 5 – Lot

Les lots gagnés sont incessibles, intransmissibles et ne peuvent donner lieu à aucun échange ou remise de leur contre-valeur, totale ou partielle, en nature ou en numéraire. Les lots destinés au gagnant de chaque catégorie seront composés de produits cosmétiques offerts par les barbiers participants, de produits en lien avec la Maison de Pierre Loti (tote-bags, carnets, stylos, badges Loti 2025...) ainsi que d'entrées gratuites pour la Patinoire de Rochefort.

## ARTICLE 6 – Promotion et droit à l’image

En participant au jeu, les bénéficiaires consentent nécessairement à ce que les organisateurs puissent utiliser leurs noms et prénoms dans le cadre de tout message promotionnel ou manifestation, sur tout support, y compris les réseaux sociaux, sans que cette autorisation ouvre droit à d’autre contrepartie que celle du lot offert. De la même manière, ils autorisent les organisateurs à utiliser des images prises à l’occasion de l’utilisation de leur lot.

## ARTICLE 7 – Informatique et libertés

Les participants peuvent accéder aux éventuelles données les concernant, récoltées dans le cadre du jeu-concours et disposent du droit de les rectifier, de demander leur effacement ou d’exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données, en s’adressant au Service Communication de la Ville de Rochefort.

### **Mairie de Rochefort**

119 rue Pierre Loti BP 60030 17300 Rochefort CEDEX 05 46 82 65 00

communication@ville-rochefort.fr

## ARTICLE 8 – Entrée en vigueur

La participation au présent jeu implique l’acceptation sans réserve du présent règlement. Il entrera en vigueur dès le 30 novembre 2024 à 10h00, date de début de cette opération et se terminera le 14 décembre 2024 à 20h00, date de fin de l’opération.

### **Listes des barbiers partenaires :**

Nom	Adresse
La Maison des Coiffeurs	52 Rue Audry de Puyravault
Salvatore Milano	51 rue Jean Jaurès
<b>Le Studio (en attente confirmation)</b>	<b>109 rue de la République</b>
Pedro and Cut	3 av Rochambeau
Sophie Bauçais	Place Colbert